



EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 2 160 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE le 17 novembre 2023, le gouvernement fédéral a lancé le programme humanitaire familial pour les Colombiens, les Haïtiens et les Vénézuéliens et que les seuls demandeurs admissibles à cette voie d'accès humanitaire à la résidence permanente sont l'enfant, le petit-enfant, l'époux, le conjoint de fait, le parent, le grand-parent ou le frère ou la sœur d'un citoyen ou d'un résident permanent du Canada;

CONSIDÉRANT QUE le Québec a décidé de ne pas permettre aux résidents du Québec d'appuyer la demande des membres de leur famille intéressés par ce programme;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement fédéral s'est engagé à assumer les coûts liés à l'arrivée et à la réinstallation de ces personnes;

CONSIDÉRANT QUE les citoyens et résidents permanents canadiens parrainant ces demandeurs doivent les accompagner pendant un an, notamment en inscrivant les adultes à une formation linguistique;

CONSIDÉRANT QUE près de 90 % de la communauté haïtienne au Canada, une communauté francophone, se trouve au Québec, ainsi qu'une grande partie des communautés colombienne et vénézuélienne;

CONSIDÉRANT QUE la non-participation du gouvernement du Québec à ce programme pénalise indûment les Québécois d'origine colombienne, haïtienne et vénézuélienne.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec de :

- participer au programme humanitaire familial pour les Colombiens, les Haïtiens et les Vénézuéliens;
- s'engager, le cas échéant, à renouveler sa participation à ce programme ou à toute mesure subséquente du gouvernement fédéral en découlant ou s'y substituant.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.



Madwa-Nika Cadet
Députée de Bourassa-Sauvé

13 mars 2024

Date de signature de l'extrait